

Instructions

Afin d'accéder au rôle d'évaluation et aux données de taxation d'une propriété, les professionnels (notaires, avocats, créanciers hypothécaire et vérificateurs de crédit) doivent s'inscrire au portail de consultation en ligne de taxation de la Ville de Sept-Îles.

Les étapes suivantes sont requises :

1. Compléter le présent formulaire et le retourner à l'adresse courriel suivante : taxes@septiles.ca ;
2. Compléter la configuration de votre compte à partir du courriel d'activation que vous recevrez ultérieurement.
3. Accéder au portail de consultation à l'adresse suivante : <https://portailsofe.septiles.ca/app/taxes-evaluation/navigation>

Section Visiteur : Accès au rôle d'évaluation sans frais.

Section Professionnel : Accès aux factures ainsi qu'au relevé de taxes (solde du compte). Le coût est de 60 \$ (non taxable) par consultation et l'information demeure disponible pour une durée de 30 jours.

Paiement des frais

Ce service est portable au compte de l'utilisateur et est payable à la Ville de Sept-Îles. À partir du portail, vous serez en mesure de consulter votre relevé de compte, lequel sera détaillé par transaction. Vous recevrez également par la poste un relevé de compte, et ce, mensuellement.

Renseignements professionnels	
Type de professionnel	
N° identification professionnel	
Nom	
Prénom	
Adresse courriel <small>(Attention : l'adresse courriel que vous indiquerez permettra de vous authentifier et sera associé à un compte de facturation. Il ne peut y avoir qu'une adresse par compte de facturation.)</small>	
Entité	
Adresse	
Téléphone	